

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00011

**REFORME DES VEHICULES DE SERVICE IMMATRICULES BQ-391-AB
ET BJ-152-TE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 15 janvier 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 02 février 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 01 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20151120-D20160001110-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016

REFORME DES VEHICULES DE SERVICE IMMATRICULES BQ-391-AB ET BJ-152-TE

La gestion en pool de l'ensemble des véhicules de service de Saint-Etienne Métropole a notamment pour objectif de diminuer le nombre de véhicules. Dans cette optique, les véhicules anciens, avec un kilométrage élevé, ou accidentés, peuvent être vendus à des professionnels du secteur automobile. Il est ainsi proposé au Bureau de réformer les véhicules suivants :

Type de véhicule	Immatriculation	Année d'immatriculation	Carburant	Kilométrage
Renault Mégane Scénic	BQ 391 AB	2011	Gazole	151 395
Renault Clio	BJ 152 TE	2006	Gazole	184 960

Une consultation a été réalisée auprès de trois garages automobiles dans le but d'obtenir, pour Saint-Etienne Métropole, les offres économiquement les plus avantageuses. Pour le véhicule Renault Mégane Scénic BQ391AB, il s'agit de la proposition faite par BRUNETON AUTOMOBILE qui l'achèterait au prix net de 5 500 € et, pour le véhicule Renault Clio BJ152TE, il s'agit de la proposition faite par le Garage RENAULT Saint-Chamond (Renault Autopar) qui l'achèterait au prix net de 550 €.

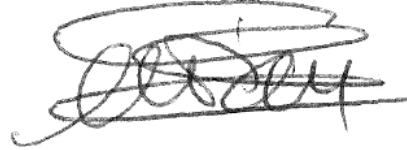
Il est demandé au Bureau de bien vouloir se prononcer sur la cession de ces véhicules aux sociétés suscitées, afin qu'ils soient retirés de la domanialité de Saint-Etienne Métropole et que ces recettes exceptionnelles soient inscrites corrélativement au budget.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la mise en réforme des deux véhicules de service précités dans les conditions énoncées dans l'exposé et aux prix unitaires nets de revente de 5 500 € et 550 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document relatif à la mise en réforme de ces véhicules.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU